

Direction : <b>DET Développement Local</b>	<b>RDV AVEC L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE MANDELIEU LA NAPOULE ET DE L'ESTEREL</b>	Date : <b>26 02 2008</b>
Origine : P.MISIRACA-TECYHENE		
Participants : Jean Claude GLOMAUD, Président de l'association + Vice Président Peggy MISIRACA-TEYCHENE		
Diffusion : Association de Mandelieu, Paul DI NATALE, Claude TARDY , Bernard LEVERE		
<b>Objet : Recherche de solutions alternatives à la fermeture de LA GLACIERE</b>		

L'association a souhaité rencontrer la CCI Nice Côte d'Azur suite aux propositions énoncées dans le PACTE ECO 06. En effet, la CCI interpelle les candidats aux élections municipales sur la problématique des déchets et la recherche de solutions de sites de traitement dans le département.

Contexte :

L'association de Mandelieu a été créée à la suite du projet d'installation de stockage de déchets non dangereux de Véolia Propreté sur le site de Barbossi à Mandelieu.

Cette association est opposée à ce projet et travaille sur des propositions de solutions alternatives.

Sur ce projet, elle constate que le dossier est « au point mort » avec une position du Maire défavorable et un courrier du Conseil Général déclarant que les terrains concernés sont implantés dans un « espace naturel remarquable, constituant un facteur d'exclusion » à la recherche de sites. Ce classement n'est cependant pas certain, au regard des conclusions de Corinne LEPAGE, consultée sur le dossier par l'association. De ce fait, cette dernière a écrit à plusieurs instances pour connaître le classement officiel du site concerné. A ce jour, pas de réponse. De plus, elle constate que Véolia continue à payer un loyer au propriétaire du terrain.

Enfin, la fermeture de la Glacière prévue en 2010 pourrait contraindre le Préfet à prendre un PIG (Projet d'Intérêt Général).

De plus, face à cette échéance, le maintien de l'incinération avec récupération énergétique semble être indispensable.

Position favorable de l'association sur l'incinération :

>> Oui à une usine d'incinération avec valorisation énergétique (cependant les Présidents et le Vice Président soulignent que cette position leur est propre et qu'elle ne serait certainement pas suivie par la plupart des habitants de Mandelieu). Ils soulignent cependant l'intérêt de développer la revalorisation des déchets pour fabriquer de l'électricité et cite le projet de Francfort concernant une centrale électrique utilisant les déchets issus de la technopôle.

Un document de synthèse est en cours d'élaboration par la CCI énonçant pour chaque grande catégorie de déchets, la situation actuelle et les solutions alternatives envisageables. L'association souhaite être destinataire de ce document.

Fait le 05 mars 2008